

## SECTION 1 : Identification

## Identificateur de Produit :

**Nom :** Résine de Mélamine Thermodurcie  
**Numéro(s) de Produit :** PD1013, PD1035 (plus codes d'identification de chaque)  
**N° CAS :** Mélange  
**N° Index :** Mélange  
**N° CE :** Mélange  
**N° d'Enregistrement REACH :** Mélange  
**Formule :** Non Applicable  
**Synonymes :** Poudre M, Poudre Y, Plasti-Grit Type III, Mélamine-Formaldéhyde Thermodurcie

## Utilisation prévue du produit et utilisations déconseillées :

**Utilisation recommandée :** Abrasif de sablage

## Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Comco Inc.  
 2151 N. Lincoln St.  
 Burbank, CA 91504 1-818-841-5500  
[info@comcoinc.com](mailto:info@comcoinc.com)

## Numéro d'appel d'urgence :

1-818-841-5500

## SECTION 2 : Identification des Dangers

## Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP)

Classe de danger	Mention de danger
Poussière Combustible	Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air.

## Directive 67/548/CEE ou Directive 1999/45/CE

Classification de danger	Phrases R
Néant	Néant

*Pour la description complète des phrases R, voir section 16.*

## Éléments d'étiquetage

## Pictogrammes de danger :



## Mention d'avertissement :

**WARNING (DANGER)**

## Mentions de danger :

Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air.

## Conseils de prudence :

Néant

## Autres dangers :

Non Disponible

## SECTION 3 : Composition/Informations sur les Composants

**Substance/ Mélange :** Mélange

Nom :	CAS#	EC#	%W/W	REACH #	Classification SGH
Mélamine-Formaldéhyde Thermodurcie	9003-08-1	N.A.	97	N.A.	N.A.
Pigment et Additifs	N.A.	N.A.	2	N.A.	Néant
Agent Antistatique	002764-13-8	N.A.	1	N.A.	Néant

## SECTION 4 : Premiers Secours

## Description des premiers secours

**Informations générales :** Néant

**Après inhalation :** Amener la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Après contact cutané :** Enlever les vêtements contaminés et laver les parties concernées immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste ou si des rougeurs apparaissent, consulter un médecin.

**Après contact oculaire :** Rincer immédiatement les yeux à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Après ingestion :** Ne pas faire vomir. Si de grandes quantités sont ingérées, appeler immédiatement un médecin.

## Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Aigus :** Irritation et rougeur des yeux. Toux et souffle court.

**Différés :** Irritation de la peau, des yeux ou des voies respiratoires.

## Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traiter symptomatiquement.



COMCO INC. 2151 N. Lincoln St. / Burbank, CA 91504  
 818-841-5500 / 800-796-6626 / [www.comcoinc.com](http://www.comcoinc.com)

## SECTION 5 : Mesures de Lutte Contre l'Incendie

**Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés :** Extincteur approprié pour les matériaux combustibles ordinaires. Agents extincteurs pour les feux de classe A.

**Moyens d'extinction inappropriés :** Aucun connu.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :** Peut libérer du monoxyde de carbone et/ou des oxydes nitreux. La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.

**Conseils aux pompiers :** Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés. Éteindre de préférence avec de la poudre chimique sèche, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

## SECTION 6 : Mesures en Cas de Dispersion Accidentelle

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes :** Porter des vêtements de protection appropriés. Éviter de produire de la poussière.

**Pour les secouristes :** Porter des vêtements de protection appropriés. Éviter de produire de la poussière.

**Précautions pour la protection de l'environnement :** Ventilation recommandée.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Balayer ou de préférence passer l'aspirateur et collecter le produit pour récupération ou élimination.

**Référence à d'autres sections :** Voir aussi les sections 7, 8 et 13.

**Informations supplémentaires :** Néant

## SECTION 7 : Manipulation et Stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Mesures de protection :** Éviter l'accumulation de poussière. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Mesures d'hygiène :** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver minutieusement les mains après manipulation.

Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**

Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Non disponible

## SECTION 8 : Contrôles de l'Exposition /Protection Individuelle

**Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle :** Pas de données

**Valeurs limites biologiques :** Pas de données

**Valeurs DNEL/PNEC :** Pas de données

**Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés :** Ventilation suffisante pour évacuer et empêcher efficacement l'accumulation de poussières.

**Équipement de protection individuel**

**Protection des mains :** Gants

**Protection des yeux :** Lunettes de protection.

**Protection du corps :** Vêtements propres pour recouvrir la peau.

**Protection respiratoire :** Masque agréé NIOSH muni d'un filtre à poussières si les niveaux d'exposition sont dépassés.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :** Néant

## SECTION 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Aspect :** Poudre granuleuse

**Couleur :** Une ou plusieurs couleurs

**Odeur :** Inodore

**Seuil olfactif :** Non Applicable

**pH :** 4 – 8

**Point/intervalle de fusion :** Non Disponible

**Point/intervalle d'ébullition :** Non Disponible

**Point d'éclair :** 391 °C (736 °F)

**Taux d'évaporation :** Non Applicable

**Inflammabilité (solide, gaz) :** Non Disponible

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité/explosibilité :** Non Disponible

**Température d'auto-inflammabilité :** Non Disponible

**Température de décomposition :** Non Disponible

**Pression de vapeur :** Non Applicable

**Densité de vapeur :** Non Applicable

**Densité relative :** 1,5 g/cm<sup>3</sup>

**Solubilité :** Insoluble

Viscosité, dynamique (20 °C) : Non Applicable  
 Viscosité, cinématique : Non Applicable  
 Propriétés explosives : Non Disponible  
 Propriétés oxydantes : Non Disponible  
 Coefficient de partage : n-Octanol/Eau : Non Applicable

Dangers physiques : Non Disponible

Autres informations : Pas d'information complémentaire

#### SECTION 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité : Légère  
 Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.  
 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.  
 Conditions à éviter : Production de poussières sans ventilation adéquate.  
 Matières incompatibles : Non connu.  
 Produits de décomposition dangereux : Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

#### SECTION 11 : Informations Toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : DL50: 3161 mg/kg – oral, rat  
 CL50: 3284 mg/m<sup>3</sup> – inhalation, rat  
 Corrosion/irritation cutanée : Peut provoquer une irritation cutanée mécanique. Non corrosif.  
 Lésions/irritation oculaire(s) grave(s) : Peut provoquer une irritation oculaire mécanique.  
 Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Matière irritante pour les muqueuses et les voies respiratoires supérieures.  
 Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas de données  
 Cancérogénicité : Non listé comme carcinogène par ACGIH, IARC, NTP, ou CA Prop 65  
 Toxicité pour la reproduction : Pas de données  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Pas de données  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Pas de données  
 Danger par aspiration : Pas de données  
 Autres informations : Néant

#### SECTION 12 : Informations Écologiques

Toxicité  
 Toxicité aiguë : Inconnue  
 Persistance et dégradabilité : Pas de données  
 Potentiel de bioaccumulation : Pas de données  
 Mobilité dans le sol : Pas de données  
 Résultats des évaluations PBT & vPvB : Pas de données  
 Autres effets néfastes : Aucun effet ou danger critique significatifs connus

#### SECTION 13 : Considérations Relatives à l'Élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations : Si le produit devient contaminé, suivre les instructions d'élimination pour les contaminants. Éliminer conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Empêcher que le produit ne s'écoule dans les égouts. Recycler l'emballage, si possible.

Informations complémentaires : Néant

#### SECTION 14 : Informations Relatives au Transport

Numéro ONU	Transport terrestre (ADR/RID)		Transport fluvial intérieur (ADN)		Transport maritime (IMDG)		Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
	Non réglementé		Non réglementé		Non réglementé		Approuvé	
Nom d'expédition de l'ONU	Néant		Néant		Néant		Néant	
Classe(s) de danger de transport	Néant		Néant		Néant		Néant	
Étiquette(s) de danger	Néant		Néant		Néant		Néant	
Groupe d'emballage	Néant		Néant		Néant		Néant	
Dangers pour l'environnement	Néant		Néant		Néant		Néant	

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Néant

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

#### SECTION 15 : Informations Réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations fédérales des États-Unis

- TSCA : Tous les composants de ce produit sont listés dans l'inventaire TSCA.
- CERCLA Quantité à Déclarer : Néant.
- SARA Title III:
  - Section 302 Substances Extrêmement Dangereuses : Néant.
  - Section 313 Catégories Toxiques : Néant.
- Clean Air Act of 1990 – Title VI : Ce produit ne contient aucune substance susceptible d'appauvrir la couche d'ozone.

Réglementations étatiques des États-Unis

- California Proposition 65 : Non listé.

Réglementations canadiennes :

- Classification WHMIS : D2B, D1B.
- DSL (Domestic Substance List – Liste Intérieure des Substances) : Tous les composants de ce produit sont listés sur la DSL.

**Réglementations de l'UE (EINECS 203-615-4)**

- Indication de Danger : Non dangereux.
- Phrases de risque : Néant.
- Phrases de sécurité : Néant

Ce produit est considéré comme non dangereux conformément à la directive 1999/45/EC.

**Évaluation de la Sécurité Chimique :** Non

**SECTION 16 : Autres Informations**

**Date de préparation :** 28/05/2015

**Version de révision :** G

**Phrases R pertinentes (numéros et texte complet) :** Néant

**Évaluation du danger selon NFPA :**

**Danger pour la santé :** 2 – L'exposition intense ou continue, mais non chronique, peut causer une incapacité temporaire ou des lésions résiduelles.

**Risque d'incendie :** 0 – Ne brûlera pas dans des conditions normales de feu.

**Réactivité :** 0 – Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et ne réagit pas à l'eau.



**Clause de non-responsabilité :** À notre connaissance, les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité sont exactes. Cependant, aucune responsabilité, explicite ou implicite, n'est assumée concernant l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans cette fiche de données de sécurité.